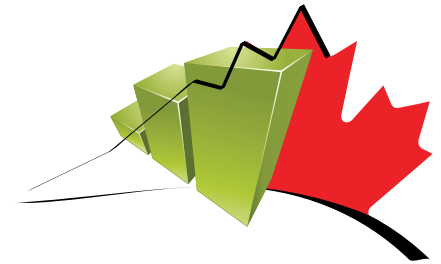


Rapports économiques et sociaux

Niveau de scolarité et emploi chez les immigrants ayant une incapacité



par Christoph Schimmele, Allison Leanage, Maciej Karpinski,
Jing Shen et Rubab Arim

Date de diffusion : le 22 décembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Niveau de scolarité et emploi chez les immigrants ayant une incapacité

par Christoph Schimmele , Allison Leanage , Maciej Karpinski, Jing Shen et Rubab Arim 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202501200001-fra>

Cette étude a été menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada.

Résumé

Fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022, la présente étude traite des différences relatives au niveau de scolarité et à l'emploi entre les immigrants ayant une incapacité et les immigrants sans incapacité. Elle met en évidence que les hommes immigrants ayant une incapacité et ceux sans incapacité atteignent des niveaux de scolarité comparables, tandis que les femmes immigrantes ayant une incapacité atteignent des niveaux de scolarité plus faibles que les femmes immigrantes sans incapacité. En outre, les taux d'emploi enregistrés sont plus faibles chez les hommes immigrants et les femmes immigrantes ayant une incapacité que chez les hommes immigrants et les femmes immigrantes sans incapacité. L'écart en matière d'emploi entre les immigrants ayant une incapacité et ceux sans incapacité est particulièrement marqué chez les personnes dont le niveau de scolarité est moins élevé. Chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, par exemple, l'écart en matière d'emploi entre les hommes immigrants ayant une incapacité et ceux sans incapacité est plus faible, et aucune différence n'est observée entre les femmes immigrantes ayant une incapacité et celles sans incapacité. Les tendances relatives à l'emploi sont généralement comparables à celles constatées chez les personnes nées au Canada ayant une incapacité et les personnes nées au Canada sans incapacité.

Remerciements

Il s'agit d'une étude menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Statistique Canada. Les auteurs remercient Chantal Goyette, Alejandro Paez-Silva, Elspeth Payne, Rachel Viau et Li Xu d'IRCC, ainsi que Marc Frenette, Feng Hou et Ryan Macdonald de Statistique Canada pour les suggestions et commentaires formulés relativement à une version antérieure de l'étude. Ils remercient également Max Stick pour son aide à l'analyse des données.

Auteurs

Christoph Schimmele travaille au sein de la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales de Statistique Canada, Allison Leanage et Rubab Arim font partie de la Division de l'analyse et de la modélisation de la santé de Statistique Canada, et Maciej Karpinski et Jing Shen travaillent à la Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Introduction

Les personnes ayant une incapacité sont désavantagées sur le marché du travail, et cela nuit à leur bien-être (Hardy et Vergara, 2025; Pettinicchio et Maroto, 2024; Schimmele, Jeon et Arim, 2025). L'écart en matière d'emploi entre les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité est largement utilisé pour mesurer l'inégalité. Les personnes ayant une incapacité sont confrontées à des obstacles sociaux qui réduisent leurs chances de réussite scolaire, comme le manque de mesures d'adaptation ou l'absence de programmes spéciaux dans les établissements d'enseignement (Schimmele, Jeon et Arim, 2021). Les niveaux de scolarité inférieurs observés chez les personnes ayant une incapacité font partie des facteurs connus qui expliquent en partie leurs taux d'emploi plus faibles (Albinowski, Magda et Rozszczypała, 2025). En moyenne, les personnes ayant une incapacité qui ont fait des études postsecondaires ont de meilleures chances d'obtenir un emploi que celles ayant un niveau de scolarité inférieur (Albinowski, Magda et Rozszczypała, 2025; Ballo, 2020).

La présente étude, fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022, traite des écarts relatifs au niveau de scolarité et à l'emploi entre les immigrants ayant une incapacité et les immigrants sans incapacité. Afin de mieux comprendre le rôle du niveau de scolarité, les différences relatives à l'emploi entre les deux groupes sont analysées séparément pour chaque niveau de scolarité, c'est-à-dire les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, celles possédant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, et celles détenant un baccalauréat ou un grade supérieur. Les différences relatives à l'emploi entre les personnes nées au Canada ayant une incapacité et celles sans incapacité sont également analysées, afin de déterminer si les écarts observés chez les immigrants sont différents de ceux constatés chez leurs homologues nés au Canada, ou semblables à ceux-ci.

Conformément à l'ECI, les personnes ayant une incapacité sont celles dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un problème de santé à long terme (Pianos et coll., 2023). L'ECI est une enquête postcensitaire couplée aux variables du Recensement de 2021 portant sur la scolarité, l'emploi et les caractéristiques démographiques. Les données sur l'emploi ont été mesurées en mai 2021, période au cours de laquelle les taux d'emploi étaient généralement plus faibles en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 (Statistique Canada, 2021). L'analyse porte sur les personnes de 18 à 64 ans. Elle est menée séparément auprès des hommes et des femmes afin de tenir compte des différences entre les genres en matière de niveau de scolarité et d'emploi.

Niveau de scolarité chez les immigrants ayant une incapacité

Les écarts en matière de niveau de scolarité entre les hommes immigrants ayant une incapacité et ceux sans incapacité étaient faibles et statistiquement non significatifs. En 2021, 37 % des hommes immigrants ayant une incapacité détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, une proportion comparable à celle enregistrée chez les hommes immigrants sans incapacité (44 %). Chez les hommes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, la proportion d'immigrants ayant une incapacité était deux fois supérieure à celle enregistrée chez les hommes nés au Canada ayant une incapacité (16 %) et supérieure à celle observée chez les hommes nés au Canada sans incapacité (22 %).

Environ 26 % des hommes immigrants ayant une incapacité détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, une proportion comparable à celle enregistrée chez les hommes immigrants sans incapacité (23 %). Par ailleurs, environ 36 % des hommes nés au Canada ayant une incapacité avaient atteint le même niveau de scolarité, ce qui représente une proportion comparable à celle observée chez les hommes nés au Canada sans incapacité. En outre, la proportion d'hommes immigrants ayant une incapacité titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant atteint un niveau de scolarité inférieur (37 %) était comparable à celle enregistrée chez les hommes immigrants sans incapacité (33 %). En revanche, environ 47 % des hommes nés au Canada ayant une incapacité et 42 % de ceux sans incapacité étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou avaient atteint un niveau de scolarité inférieur.

Près de 35 % des femmes immigrantes ayant une incapacité détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, une proportion inférieure à celle observée chez les femmes immigrantes sans incapacité (46 %). Cependant, la proportion de femmes immigrantes ayant une incapacité qui avaient atteint ce niveau de scolarité était plus élevée que la proportion de femmes nées au Canada ayant une incapacité (24 %) et comparable à la proportion de femmes nées au Canada sans incapacité (32 %).

La proportion de femmes immigrantes ayant une incapacité titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (31 %) était comparable à celle enregistrée chez les femmes immigrantes sans incapacité (26 %). Chez les femmes nées au Canada, les pourcentages étaient comparables : 36 % de celles ayant une incapacité et 35 % de celles sans incapacité avaient atteint ce niveau de scolarité. En outre, environ 35 % des femmes immigrantes ayant une incapacité étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou avaient atteint un niveau de scolarité inférieur, une proportion comparable à celle observée chez les femmes immigrantes sans incapacité (28 %). De même, environ 40 % des femmes nées au Canada ayant une incapacité et 33 % de celles sans incapacité avaient atteint ce niveau de scolarité.

Les taux d'emploi sont plus faibles chez les immigrants ayant une incapacité que chez les immigrants sans incapacité

En 2021, un écart en matière d'emploi a été observé entre les hommes immigrants ayant une incapacité et les hommes immigrants sans incapacité. En effet, environ 62 % des hommes immigrants ayant une incapacité occupaient un emploi, comparativement à 79 % des hommes immigrants sans incapacité, ce qui représente un écart de 17 points de pourcentage. Les taux d'emploi enregistrés chez les hommes nés au Canada ayant une incapacité (61 %) et sans incapacité (79 %) étaient comparables à ceux constatés chez leurs homologues immigrants.

Un écart important en matière d'emploi a également été observé entre les femmes immigrantes ayant une incapacité et les femmes immigrantes sans incapacité. En effet, environ 55 % des femmes immigrantes ayant une incapacité occupaient un emploi, comparativement à 67 % des femmes immigrantes sans incapacité, ce qui correspond à un écart de 12 points de pourcentage. Par ailleurs, l'écart en matière d'emploi enregistré entre les femmes nées au Canada ayant une incapacité (62 %) et celles sans incapacité (75 %) était à peu près le même que celui observé chez les femmes immigrantes.

L'écart en matière d'emploi est plus faible entre les hommes immigrants ayant une incapacité et les hommes immigrants sans incapacité titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur

En 2021, environ 51 % des hommes immigrants ayant une incapacité titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant atteint un niveau de scolarité inférieur occupaient un emploi. Ce taux était inférieur de 18 points de pourcentage à celui enregistré chez les hommes immigrants sans incapacité ayant le même niveau de scolarité, en tenant compte des différences liées à l'âge, à la langue maternelle et au lieu de résidence (centre de population ou région rurale) (tableau 1)¹. Au même niveau de scolarité, les hommes nés au Canada ayant une incapacité affichaient un taux d'emploi inférieur de 23 points de pourcentage à celui observé chez les hommes nés au Canada sans incapacité.

Tableau 1

Emploi chez les hommes canadiens ayant une incapacité ou sans incapacité, âgés de 18 à 64 ans, selon le statut d'immigrant et le niveau de scolarité, 2021

	Diplôme d'études secondaires ou niveau de scolarité inférieur			Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat			Baccalauréat ou grade supérieur		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure
Hommes immigrants									
Homme immigrants ayant une incapacité	50,9 *	39,2	62,5	61,8 *	51,7	71,8	73,2 *	63,1	83,3
Hommes immigrants sans incapacité	68,7	66,2	71,2	82,8	80,7	85,0	85,4	83,7	87,0
Hommes nés au Canada									
Hommes nés au Canada ayant une incapacité	47,3 *	44,0	50,6	69,8 *	66,1	73,4	83,2	78,7	87,6
Hommes nés au Canada sans incapacité	70,5	69,3	71,7	83,2	82,1	84,3	87,0	85,7	88,2

* différence significative par rapport aux hommes sans incapacité ayant le même statut d'immigrant et le même niveau de scolarité ($p < 0,05$)

Note : Le modèle de régression tenait compte du groupe d'âge, de la langue maternelle et du lieu de résidence (centre de population ou région rurale).

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

Le fait de détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat était lié à un niveau d'emploi plus élevé chez les hommes immigrants ayant une incapacité. En effet, près de 62 % des hommes immigrants ayant une incapacité et ayant atteint ce niveau de scolarité occupaient un emploi. Cependant, leur taux d'emploi demeurait inférieur de 21 points de pourcentage à celui enregistré chez les hommes immigrants sans incapacité ayant le même niveau de scolarité. Chez les personnes détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, les hommes nés au Canada ayant une incapacité affichaient également un taux d'emploi plus faible (70 %) que les hommes nés au Canada sans incapacité (83 %).

1. Les groupes d'âge étaient définis comme suit : 18 à 34 ans, 35 à 54 ans et 55 à 64 ans. La langue maternelle était classée comme suit : français ou anglais, autre langue combinée au français ou à l'anglais, et autre langue. Un centre de population a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Les centres de population étaient classés selon leur taille : 1 000 à 29 999 habitants, 30 000 à 99 999 habitants et 100 000 habitants et plus. Les autres régions étaient considérées comme des régions rurales.

L'écart en matière d'emploi entre les hommes immigrants ayant une incapacité et les hommes immigrants sans incapacité était plus faible chez les personnes ayant atteint un niveau de scolarité supérieur. En effet, chez les hommes immigrants titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, 73 % de ceux ayant une incapacité occupaient un emploi, comparativement à 85 % de ceux sans incapacité. Il s'agit d'un écart de 12 points de pourcentage. Par ailleurs, chez les hommes nés au Canada ayant le même niveau de scolarité, l'écart en matière d'emploi entre ceux ayant une incapacité (83 %) et ceux sans incapacité (87 %) était faible et non statistiquement significatif.

Il restait à savoir si les écarts en matière d'emploi observés entre les hommes immigrants ayant une incapacité et les hommes immigrants sans incapacité différaient de ceux constatés chez leurs homologues nés au Canada. Or, à tous les niveaux de scolarité, l'écart en matière d'emploi entre les hommes immigrants ayant une incapacité et les hommes immigrants sans incapacité n'était pas significativement différent de l'écart constaté entre les hommes nés au Canada ayant une incapacité et les hommes nés au Canada sans incapacité.

Aucun écart en matière d'emploi n'est enregistré entre les femmes immigrantes ayant une incapacité et les femmes immigrantes sans incapacité titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur

L'écart en matière d'emploi entre les femmes immigrantes ayant une incapacité et les femmes immigrantes sans incapacité apparaissait aux niveaux de scolarité inférieurs. Chez les femmes immigrantes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant atteint un niveau de scolarité inférieur, 36 % de celles ayant une incapacité occupaient un emploi en 2021 (tableau 2). Ce taux était inférieur de 17 points de pourcentage à celui observé chez les femmes immigrantes sans incapacité ayant atteint le même niveau de scolarité. Un écart en matière d'emploi d'ampleur comparable a été observé entre les femmes nées au Canada ayant une incapacité et les femmes nées au Canada sans incapacité ayant atteint le même niveau de scolarité.

Tableau 2

Emploi chez les femmes canadiennes ayant une incapacité ou sans incapacité, âgées de 18 à 64 ans, selon le statut d'immigrant et le niveau de scolarité, 2021

	Diplôme d'études secondaires ou niveau de scolarité inférieur			Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat			Baccalauréat ou grade supérieur		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure
Femmes immigrantes									
Femmes immigrantes ayant une incapacité	36,4 *	27,9	44,9	54,2 *	44,7	63,7	76,9	70,0	83,8
Femmes immigrantes sans incapacité	53,5	50,9	56,1	69,8	67,2	72,5	73,3	71,3	75,4
Femmes nées au Canada									
Femmes nées au Canada ayant une incapacité	44,5 *	41,5	47,6	68,0 *	64,9	71,1	81,7	78,6	84,7
Femmes nées au Canada sans incapacité	60,7	59,2	62,3	79,0	77,7	80,2	84,5	83,3	85,7

* différence significative par rapport aux femmes sans incapacité ayant le même statut d'immigrant et le même niveau de scolarité ($p < 0,05$)

Note : Le modèle de régression tenait compte du groupe d'âge, de la langue maternelle et du lieu de résidence (centre de population ou région rurale).

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

Chez les femmes immigrantes ayant une incapacité, celles titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat affichaient un taux d'emploi plus élevé que celles titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant atteint un niveau de scolarité inférieur. Cependant, un écart important en matière d'emploi persistait entre les femmes immigrantes ayant une incapacité (54 %) et les femmes immigrantes sans incapacité (70 %) titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat. Un écart semblable en matière d'emploi a été observé entre les femmes nées au Canada ayant une incapacité et les femmes nées au Canada sans incapacité qui avaient atteint le même niveau de scolarité.

Les femmes immigrantes ayant une incapacité qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur affichaient elles aussi un taux d'emploi plus élevé. À ce niveau de scolarité, l'écart en matière d'emploi entre les femmes immigrantes ayant une incapacité (77 %) et les femmes immigrantes sans incapacité (73 %) était faible et non statistiquement significatif. En outre, l'écart en matière d'emploi entre les femmes nées au Canada ayant une incapacité (82 %) et les femmes nées au Canada sans incapacité (84 %) qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur était lui aussi faible et non statistiquement significatif.

Conclusion

Il est important de déterminer à quel moment et dans quels contextes les immigrants (hommes et femmes) ayant une incapacité se heurtent à des obstacles liés à la scolarité et à l'emploi. En ce qui a trait aux niveaux de scolarité, les hommes immigrants ayant une incapacité et ceux sans incapacité ont atteint des niveaux comparables, tandis que les femmes immigrantes ayant une incapacité ont atteint des niveaux plus faibles que les femmes immigrantes sans incapacité. En matière d'emploi, les écarts les plus importants entre les immigrants ayant une incapacité et les immigrants sans incapacité ont été enregistrés aux niveaux de scolarité inférieurs. En fait, chez les immigrants titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, l'écart en matière d'emploi entre les hommes ayant une incapacité et ceux sans incapacité était plus faible, et aucun écart n'a été enregistré entre les femmes immigrantes ayant une incapacité et celles sans incapacité. En outre, les tendances relatives à l'emploi observées chez les immigrants ayant une incapacité et les immigrants sans incapacité étaient généralement comparables à celles constatées chez leurs homologues nés au Canada. Dans certains cas, le renforcement du soutien offert aux personnes ayant une incapacité pour les aider à atteindre un niveau de scolarité plus élevé pourrait améliorer leurs résultats en matière d'emploi. Les différences relatives à l'emploi propres au niveau de scolarité chez les personnes ayant une incapacité peuvent aussi rendre compte des meilleures possibilités d'emploi offertes aux niveaux de scolarité supérieurs. Enfin, il est possible qu'il y ait moins de possibilités d'emploi aux niveaux de scolarité inférieurs en raison des limites que l'incapacité impose à l'occupation d'emplois manuels (Albinowski et coll., 2025).

Bibliographie

Albinowski, M., I. Magda et A. Rozszczypała. (2025). The Employment Effects of the Disability Education Gap in Europe. *Education Economics*, vol. 33, n° 5, p. 686 à 699.

Ballo, J. G. (2020). Labour Market Participation for Young People with Disabilities: The Impact of Gender and Higher Education. *Work, Employment, and Society*, vol. 34, n° 2, p. 336 à 355.

Hardy, V. et D. Vergara. (2025). [Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité et sans incapacité, 2024](#). *Regard sur les statistiques du travail*.

Pettinicchio, D. et M. Maroto. (2024). [Disability-based Labour Market Inequalities](#). Institut syndical européen, document de travail n° 2024.08.

Pianosi, R., L. Presley, J. Buchanan, A. Lévesque, S.-A. Savard et J. Lam. (2023). [Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide des concepts et méthodes](#). *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*, 1^{er} décembre, p. 1 à 137.

Schimmele, C., S.-H. Jeon et R. Arim. (2025). Workplace Accommodations and the Labor Force Status of Persons with Disabilities. *Journal of Occupational Rehabilitation*. À paraître.

Schimmele, C., S.-H. Jeon et R. Arim. (2021). Expériences pédagogiques des jeunes femmes ayant une incapacité. *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 10, p. 1 à 9.

Statistique Canada. (2021, 4 juin). [Enquête sur la population active, mai 2021](#). *Le Quotidien*.